

M. HALES: Avez-vous dit 24,000?

M. ARMSTRONG: Environ 20,000 en tout.

M. HALES: Environ \$1.50 le numéro.

M. ARMSTRONG: Le prix de l'abonnement annuel est de \$2. J'ignore le nombre exact des abonnements réguliers. Il y en avait environ 600 l'an dernier.

M. JUNG: Je remarque qu'on indique à la page 326 une augmentation assez élevée. . . .

Le PRÉSIDENT: Nous devons terminer l'étude des postes indiqués à la page 322. Nous ne sommes pas encore rendus aussi loin, monsieur Jung.

M. BENIDICKSON: Cette prévision de \$34,000 pour la revue de l'armée comprend-elle les traitements, les allocations et les autres postes des dépenses personnelles des rédacteurs?

M. ARMSTRONG: Je n'en suis pas certain, monsieur Benidickson. J'irai aux renseignements.

M. BROOME: Monsieur le président, les frais relatifs à la revue me semblent très raisonnables. En somme, des sociétés industrielles publient souvent leurs revues à des frais plus considérables que dans le cas présent. A mon avis, le débat que nous poursuivons ne mène pas à grand chose, à moins que quelqu'un veuille proposer que la publication de la revue soit suspendue, et dans ce cas je demanderai que la motion soit mise aux voix. Je suis en faveur de la revue, qui accomplit une belle œuvre.

Le PRÉSIDENT: Nous pourrions peut-être étudier cette question quand le ministre sera présent.

Avez-vous terminé l'étude de la page 322? Pouvons-nous procéder à l'étude de la page 323?

M. BENIDICKSON: Dans la dernière partie de la page 323, je remarque que le nombre d'inspecteurs de matériel est passé de 17 à 7.

En apercevant M. Armstrong à nos côtés au Comité des prévisions de dépenses, je songe qu'il est probablement l'agent de liaison le plus important avec notre Comité, comme il l'avait été avec le comité sur les dépenses du ministère de la Défense nationale, il y a quelques années, lors de l'étude du rapport Currie. J'imagine que cela aiderait beaucoup le Comité si M. Armstrong nous disait quelles mesures ont été prises par les différents services, à la suite du rapport Currie et des séances du comité sur les dépenses du ministère de la Défense, en vue d'assurer une sécurité plus étroite à l'égard des magasins militaires. Quand ont eu lieu les délibérations du comité sur les dépenses du ministère de la Défense, un certain nombre d'incendies se sont déclarés, soit par coïncidence soit autrement, dans des immeubles du ministère. On s'est demandé si étaient suffisantes les mesures prises en vue de protéger nos biens pouvant vraisemblablement constituer un risque d'incendie.

Je remarque qu'à la page suivante, au haut de la page, où on indique le personnel civil du service préventif des incendies, on semble prévoir certaines réductions à cet égard. Je ne m'en plains pas du tout. Cela peut constituer un pas dans la bonne direction; je me demande si M. Armstrong, soit maintenant, soit lors d'une séance ultérieure, pourrait rappeler au Comité les recommandations faites par M. Currie relativement à cet question de la protection des magasins et dire ensuite au Comité quelles mesures ont été prises dans les années subséquentes, et si le fait qu'on semble prévoir dans ces prévisions une réduction relative à l'inspection des magasins appuie de quelque manière les recommandations du rapport Currie.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Armstrong, désirez-vous formuler vos observations maintenant ou préférez-vous présenter votre rapport plus tard?